

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000364 – AMR 51/097/00

Action complémentaire sur l'AU 109/00 (AMR 51/067/00 du 5 mai 2000)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

**ÉTATS-UNIS (TEXAS) Shaka Sankofa, anciennement connu sous le nom de Gary Graham, noir, 36 ans**

Londres, le 13 juin 2000

Au mépris des dispositions du droit international qui interdisent le recours à la peine capitale pour les crimes commis par des personnes âgées de moins de dix-huit ans, Shaka Sankofa, anciennement connu sous le nom de Gary Graham, doit toujours être exécuté le 22 juin 2000 au Texas pour un meurtre commis en 1981, alors qu'il avait dix-sept ans. Il ne cesse de clamer son innocence depuis dix-neuf ans.

Le 13 mai 1981, Bobby Lambert, un homme blanc, a été abattu par un homme noir sur l'aire de stationnement d'un magasin à Houston, dans le cadre d'une tentative manifeste de vol qualifié. Une semaine après, Gary Graham a été arrêté pour une affaire de vol avec violence dont il a reconnu être coupable, sans rapport avec la précédente. Huit jours plus tard, il a été inculpé du meurtre de Bobby Lambert, après avoir été identifié par un témoin oculaire ayant assisté au crime. Gary Graham a été reconnu coupable de ce crime sur la seule foi de la déposition de ce témoin. Or des éléments de preuve découverts depuis son procès ont remis sérieusement en question la crédibilité de ce témoignage, notamment en révélant le caractère suggestif des procédures utilisées par la police pour obtenir ces déclarations.

Gary Graham, un adolescent afro-américain accusé du meurtre d'un homme blanc, a été jugé par un jury composé de 11 Blancs et d'un Noir, et représenté par des avocats trop occupés pour défendre un client dont la culpabilité ne faisait guère de doute à leurs yeux en raison des autres crimes qu'il avait commis. Ainsi que l'a indiqué ultérieurement l'enquêteur de la défense : « *Nous n'avions tout simplement pas le temps de nous soucier d'un client coupable ... Ça peut sembler injuste mais c'est comme ça que ça s'est passé.* » Un des avocats a déclaré que cette affaire le hantait depuis dix-neuf ans, en soulignant : « *Je doute sérieusement que nous ayons défendu notre client de manière équitable et satisfaisante.* »

Les avocats chargés de défendre Gary Graham en première instance ont omis d'interroger d'autres témoins oculaires, dont aucun n'avait identifié leur client comme étant le tueur. Il n'existait en outre pas le moindre élément matériel prouvant qu'il avait été impliqué dans le meurtre. Le jury n'a jamais eu connaissance d'une expertise indiquant qu'une arme à feu découverte sur lui lors de son arrestation ne pouvait être celle avec laquelle avait été tiré le coup de feu fatal. Ces éléments de preuve ignorés lors du procès n'ont jamais été examinés au cours d'une audience ultérieure.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Aux États-Unis, l'équité et la fiabilité du système d'application de la peine de mort suscitent une inquiétude croissante. Selon une nouvelle étude sur la peine capitale, les condamnations à mort prononcées entre 1973 et 1995 ont été « *entachées d'erreur de manière persistante et systématique* ». En conclusion, cette étude de la faculté de droit de l'université de Columbia souligne que les tribunaux ont décelé de graves erreurs dans 68 p. cent de ces affaires, pourcentage qui laisse subsister de « *sérieux doutes quant au fait que nous les identifions toutes* ».

Le Texas fait l'objet d'une attention toute particulière à cet égard. Le rythme des exécutions judiciaires y est en effet nettement plus élevé que dans tout autre état de l'Union, et George W. Bush a affirmé à maintes reprises que tous les prisonniers exécutés depuis qu'il exerçait les fonctions de gouverneur dans cet État étaient coupables des faits pour lesquels ils avaient été condamnés à mort.

Cette inquiétude trouve en grande partie son origine dans l'initiative prise en janvier 2000 par le gouverneur de l'Illinois, George Ryan, qui a annoncé la suspension de toutes les exécutions en raison du nombre « *honteux* » d'erreurs judiciaires commises dans cet État dans des affaires de crimes passibles de la peine capitale. Peu avant cette décision, le *Chicago Tribune* avait publié les résultats de sa propre étude, selon laquelle « *le système d'application de la peine de mort en Illinois est tellement gangrené par des preuves sujettes à caution, des manœuvres juridiques malhonnêtes et l'incompétence de certains juristes que la justice n'y a plus sa place* » (voir le document intitulé *United States of America. Failing the Future: Death Penalty Developments, March 1998 - March 2000* [États-Unis. L'avenir sacrifié : l'application de la peine de mort de mars 1998 à mars 2000], AMR 51/003/00, avril 2000, p. 66). Par ailleurs, le 11 juin 2000, le *Chicago Tribune* a publié les conclusions d'une étude consacrée aux 131 (132 aujourd'hui) exécutions ayant eu lieu au Texas depuis que George W. Bush y exerce les fonctions de gouverneur. Ce document indique que « *les problèmes auxquels est confronté l'Illinois se posent avec la même acuité au Texas et que d'autres*

faillies caractérisent en outre l'application par cet État du châtiment le plus radical prévu par la société ». Au nombre des problèmes identifiés par le journal figurent le recours à des éléments de preuve sujets à caution ainsi que l'incompétence dont font preuve certains avocats de la défense, deux problèmes que soulève précisément le cas de Gary Graham.

Le 7 juin, le gouverneur du Maryland, Parris Glendening, a empêché l'exécution d'Eugene Sherman Colvin-EI en déclarant : « [II] n'est pas acceptable de laisser une procédure d'exécution suivre son cours lorsqu'il existe la moindre incertitude. » Or les incertitudes qui subsistent concernant le cas de Gary Graham sont patentées.

Aucun pays au monde ne peut rivaliser avec les États-Unis sur le plan des exécutions de mineurs délinquants (c'est-à-dire de personnes condamnées pour des crimes commis alors qu'elles avaient moins de dix-huit ans). Amnesty International a appris qu'une autre exécution de ce type avait eu lieu le 15 janvier 2000 en République démocratique du Congo (RDC), où Kasongo, âgé de quatorze ans, a été tué peu après avoir été jugé pour meurtre. La mort de cet adolescent porte à neuf le nombre d'exécutions de mineurs délinquants recensées dans le monde depuis 1997, dont sept sur le territoire américain (les deux autres ayant eu lieu en Iran et en RDC).

**ACTION RECOMMANDÉE : fax / lettre express / lettre par avion / télégramme** (en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

**Rédigez vos appels en utilisant vos propres mots et en vous inspirant des recommandations qui figurent ci-après :**

- dites-vous profondément inquiet à l'idée que Shaka Sankofa, anciennement connu sous le nom de Gary Graham, doit être prochainement exécuté pour un crime commis alors qu'il était âgé de dix-sept ans, au mépris du droit international ;
- déclarez-vous préoccupé par les sérieux doutes qui subsistent quant au fait de savoir si Shaka Sankofa est effectivement coupable du crime pour lequel il a été condamné à mort ;
- mettez en avant le sentiment d'inquiétude largement répandu que suscitent les erreurs judiciaires commises dans des affaires de crimes passibles de la peine capitale aux États-Unis, inquiétude qui a conduit le gouverneur de l'Illinois à suspendre les exécutions dans son État ;
- soulignez que le 7 juin, le gouverneur du Maryland, Parris Glendening, a empêché l'exécution d'Eugene Sherman Colvin-EI en déclarant : « [II] n'est pas acceptable de laisser une procédure d'exécution suivre son cours lorsqu'il existe la moindre incertitude » ;
- faites valoir que les incertitudes qui subsistent concernant le cas de Gary Graham sont patentées ;
- rappelez que le gouverneur George W. Bush a fourni l'assurance à maintes reprises qu'il ne permettrait pas qu'un condamné à mort soit exécuté alors que subsistent des doutes quant à sa culpabilité ;
- demandez instamment que la procédure d'exécution de Shaka Sankofa soit suspendue.

**APPELS À :**

**Gouverneur du Texas :**

The Honorable George W. Bush  
Governor of Texas, PO Box 12428  
Austin, TX 78711-2428  
États-Unis

**Fax :** 1 512 463 1849 / 1 512 637 8800

**Télégrammes :** Governor Bush, Austin, Texas, États-Unis

**Formule d'appel :** *Dear Governor,* / Monsieur le Gouverneur,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.

**Vous pouvez également adresser des lettres brèves (pas plus de 250 mots) faisant état de vos motifs de préoccupation au rédacteur en chef du journal suivant :**

Letters to the Editor  
*Dallas Morning News*  
PO Box 655237  
Dallas, TX 75265, États-Unis  
**Fax :** 1 972 263 0456

**Courriers électroniques :** [letterstoeditor@dallasnews.com](mailto:letterstoeditor@dallasnews.com)

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*